

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Direction de la Coopération et des
Échanges Interuniversitaires
Sous-Direction de
la Coopération Multilatérale
N° : 228 /D.C.E.I.U/S.D.C.M/2019

Alger, le

22 MAI 2019

Monsieur le Président
de la Conférence Régionale des Universités
de l'Ouest

Objet : Prix UNESCO Kalinga de vulgarisation scientifique.
P.J : Un document.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, la note par laquelle la Directrice Générale de l'UNESCO invite les Etats membres à présenter des candidatures pour l'édition 2019 du Prix UNESCO Kalinga de vulgarisation scientifique.

Financé conjointement par le Gouvernement indien et la Fondation Kalinga, ce prix récompense des personnalités pour leur brillante carrière marquée par leur contribution à la vulgarisation de la science et de la technologie ainsi qu'à la sensibilisation du public sur ces questions.

Les Etats membres intéressés sont invités à soumettre des candidatures, à travers leurs Commission nationales, de préférence, avant la date limite du 31 mai 2019.

Les candidatures devront être adressées au Secrétariat du Prix Kalinga à l'UNESCO, ou à l'E-mail : y.nur@unesco.org

A ce sujet, je vous saurais gré des dispositions que vous voudrez bien prendre en vue d'assurer une large diffusion auprès des établissements d'enseignement supérieur de votre région, et de nous faire parvenir les dossiers des candidats ayant soumissionnés pour les faire suivre à destination.

Cordialement

مدير التعاون والتبادل ما بين الجامعات
إمضاء: سعيداني أرزقي



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للترقية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

**Le Sous-Directeur général
pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures**

Aux Délégués permanents et
Observateurs auprès de l'UNESCO

Aux Commissions nationales pour
l'UNESCO

14 mars 2019

Réf. : SC/PCB/SPP/19/2208

Madame la Déléguée permanente,
Monsieur le Délégué permanent,

J'ai l'honneur de vous inviter à présenter, en consultation avec votre Commission nationale et les Organisations non-gouvernementales de votre pays disposant d'un partenariat officiel avec l'UNESCO, un(e) candidat(e) pour l'édition 2019 du Prix UNESCO Kalinga de vulgarisation scientifique. Vous voudrez bien trouver sous ce pli pour information, le règlement général relatif à l'attribution du Prix financé conjointement par la Fondation Kalinga, le gouvernement de l'Etat d'Orissa et le gouvernement indien, ce prix est une distinction internationale qui récompense la brillante carrière d'une personnalité ayant contribué à la vulgarisation de la science et de la technologie, au cours de laquelle elle/il aura œuvré, dans le domaine de l'écriture, de la direction de publications, de l'enseignement, de productions multimédias telles que des émissions radiophoniques, télévisées, web, ou de films, à mettre la science et la recherche à la portée du grand public. Cette personnalité aura également contribué à sensibiliser le public à l'importance internationale de la science et de la technologie et, en particulier, au rôle qu'elles peuvent jouer dans l'enrichissement culturel et matériel des nations et la résolution des problèmes de l'humanité.

Les candidat(e)s seront présenté(e)s, à raison d'une candidature par Etat-membre, à travers leur Commission nationale pour l'UNESCO, sur recommandation des associations nationales pour l'avancement de la science, des académies des sciences ou de toute autre association scientifique, ou d'associations nationales de rédacteurs ou de journalistes scientifiques ou d'autres vulgarisations scientifiques, lorsque de telles associations existent. Les

- 2 -

propositions et les demandes individuelles ou auto-désignées ne sont pas recevables.

Chaque dossier de candidature devra inclure une lettre de candidature et les documents suivants, en anglais ou en français :

- a. une description du profil et des réalisations de la/du candidat(e) ;
- b. le formulaire de candidature rempli ;
- c. un résumé des travaux ou les résultats des travaux sur la vulgarisation de la science, les publications et autres documents, soumis pour examen ; et
- d. un descriptif de la contribution de la/du candidat(e) à la vulgarisation scientifique.

Le dossier de candidature devra être envoyé préférablement par voie électronique. Si toutefois il devait être envoyé par voie postale, il devra comprendre cinq exemplaires papier du dossier entier ou cinq supports numériques (USB, CD ou DVD).

Les candidatures devront être adressées au Secrétariat du Prix Kalinga à l'UNESCO:

M. Yoslan Nur
Spécialiste du programme
Division des politiques scientifiques et du renforcement des capacités
Secteur des Sciences exactes et naturelles
UNESCO
7 Place Fontenoy
75732 Paris Cedex 07 SP
France
E-mail : y.nur@unesco.org

La date limite de réception des dossiers de candidatures par l'UNESCO est le 31 mai 2019.

Je vous prie d'agréer, Madame la Déléguée permanente, Monsieur le Délégué permanent, l'assurance de ma haute considération.



Firmin Edouard Matoko

**EXTRAIT DES STATUTS
DU PRIX UNESCO KALINGA DE VULGARISATION SCIENTIFIQUE 2019**

Objectif

Le prix UNESCO Kalinga de vulgarisation scientifique récompense les contributions exceptionnelles à la diffusion de travaux scientifiques ou technologiques auprès d'un large public.

La/le lauréat(e) doit s'être distingué(e) par une brillante carrière qui lui aura permis de contribuer, dans le domaine de l'écriture, de la direction de publications, de l'enseignement, de la production d'émissions radiophoniques ou télévisées, ou de films, à mettre la science, la recherche et la technologie à la portée du grand public à l'échelle nationale, régionale ou internationale.

Elle/il doit être conscient(e) du rôle que jouent la science, la technologie et la recherche en général pour le bien-être des peuples, l'enrichissement de la culture des nations et la résolution des problèmes de l'humanité. L'objectif de ce prix est conforme aux orientations de l'UNESCO et au programme de vulgarisation de la science.

Prix et donateurs

Le prix est financé par la Fondation Kalinga, le gouvernement indien de l'Etat d'Orissa, et le gouvernement de l'Union indienne (Département de la science et de la technologie). Il sera décerné par la Directrice-générale de l'UNESCO, lors d'une cérémonie officielle organisée à Budapest, Hongrie, à l'occasion de la Forum mondiale de la science en novembre 2019.

La/le lauréat(e) du Prix Kalinga de vulgarisation scientifique recevra une donation unique de 40.000 dollars des États-Unis, un certificat, ainsi que la médaille d'argent Albert Einstein de l'UNESCO. La/le lauréat(e) recevra également la Kalinga Chair, établie par le gouvernement de l'Inde (Département de la science et de la technologie), comprenant un certificat d'attribution et la somme unique du prix de 5.000 dollars des États-Unis.

Elle/il sera invité(e) à entreprendre un voyage de deux à quatre semaines en Inde (les frais de voyage et de séjour seront financés par le gouvernement indien), afin d'interagir avec des scientifiques et des spécialistes dans le domaine de la communication scientifique. Lors du séjour, la/le titulaire du prix bénéficiera de facilités afin de se familiariser avec les coutumes et la culture indiennes, qui lui permettront d'avoir un aperçu du fonctionnement des institutions de recherche et d'enseignement indiens, ainsi que du développement de l'industrie et de l'économie indiennes. Elle/il sera en outre invité(e) à visiter des universités indiennes et à assister aux réunions de sociétés scientifiques indiennes, en particulier celles de l'Association indienne du congrès pour la science.

La/le lauréat(e) sera également appelé(e) à donner des conférences en anglais et à participer à des réunions, en vue de présenter les progrès récents de la science et de la technologie ou les impacts de la science moderne sur les facteurs sociaux, culturels et éducatifs.

Procédure de candidature

Les candidats doivent avoir apporté une contribution importante à la vulgarisation de la science et avoir eu une brillante carrière qui lui aura permis de contribuer à mettre la science, la recherche et la technologie à la portée du grand public à l'échelle nationale, régionale ou internationale.

Les candidatures sont proposées à la Directrice générale par les gouvernements des Etats membres, en consultation avec leurs Commissions nationales, ou à travers des Organisations non-gouvernementales disposant d'un partenariat officiel avec l'UNESCO. Une candidature auto-désignée ne pourra pas être envisagée. Un(e) seul(e) candidat(e) peut être désigné(e) par Etat membre ou Organisation non-gouvernementale. Le prix sera décerné uniquement à titre individuel et un travail produit par un groupe de personnes ne pourra pas être pris en considération.

Chaque candidature doit inclure une lettre de candidature et les documents suivants, en anglais ou en français :

- a. une description du profil et des réalisations du candidat ;
- b. le formulaire de candidature rempli ;
- c. un résumé des travaux ou les résultats des travaux sur la vulgarisation de la science, les publications et autres documents, soumis pour examen, et
- d. un descriptif de la contribution de la/du candidat(e) à la vulgarisation scientifique.

Le dossier de candidature devra être envoyé préférentiellement par voie électronique. Si toutefois il devait être envoyé par voie postale, il devra comprendre cinq exemplaires papier ou cinq supports numériques (USB, CD ou DVD).

Les candidatures devront être adressées au Secrétariat du Prix Kalinga à l'UNESCO, préférentiellement par voie électronique:

M. Yoslan Nur

Spécialiste du programme

Division des Politiques scientifiques et du renforcement des capacités

Secteur des Sciences exactes et naturelles

UNESCO

7 Place Fontenoy

75732 Paris Cedex 07 SP

France

E-mail : y.nur@unesco.org

La date limite de réception des dossiers de candidatures par l'UNESCO est le **31 mai 2019**.

Procédure d'évaluation

La/le lauréat(e) sera sélectionné(e) par la Directrice générale de l'UNESCO à l'issue de d'une évaluation des candidatures conduite par un jury composé de cinq membres. Ce jury, composé de personnalités réputées dans le domaine, est désigné par la Directrice-générale, suivant une répartition géographique équitable.

A la fin juin/début juillet 2019, les membres du jury recevront toutes les candidatures et débiteront leur évaluation. En septembre, le jury se réunira à l'UNESCO pour présenter les résultats de la sélection à la Directrice-générale et émettre leurs recommandations pour un ou une lauréat(e).

Plus d'informations

Pour plus de renseignements, consulter la page internet de l'UNESCO dédiée au prix:
<http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/science-technology/sti-policy/global-focus/science-popularization/prizes/kalinga-prize/>